



## Renseignement sur une vente en viager par ma mère

Par **Géma09**, le **15/10/2010** à **11:33**

Bonjour,

Je voudrais savoir si ma mère et mon beau-père (Mère divorcée et remariée) peuvent vendre en viager la maison dont ils sont propriétaires. Nous sommes trois frères et sœurs issus du premier mariage (il n'y en a pas du second): en tant qu'héritiers potentiels avons nous un droit de regard sur cette forme de vente ?

Merci de me renseigner ou de me faire connaître l'article de loi qui traite de ce sujet.

Cordialement à vous